

Mme Roxana MARACINEANU
Ministre déléguée aux sports
Ministère des sports
Avenue de France
75013 Paris

Saint-Ouen, le 6 avril 2021.

5 grammes de plumes,
des tonnes d'émotion.

- Le président
- **Réf.** : YPE / KL / 2021 – 640
- **Objet** :
 - *Etat des lieux du badminton français et perspectives*
 - *Invitation à l'assemblée générale ordinaire de la FFBaD les 17 et 18 avril 2021*

Madame la ministre,

Lors de notre rendez-vous du 22 janvier, j'avais dressé auprès de vous un premier état des lieux de l'impact de la crise sur le badminton fédéré, au terme de notre premier mois de mandat. La perspective de reprise de l'activité sportive pour les adultes, un temps espérée pour le 20 janvier, s'éloignait.

Deux mois plus tard, nous avons mené un **diagnostic territorial** relatif à la **santé économique, sportive et sociale** des associations de notre réseau. Plus de 1000 clubs (soit plus de 50% de nos clubs) ont répondu à cette enquête riche de 79 questions réparties en 5 thèmes (finances, relations avec les adhérents, relations avec les partenaires, bénévolat, perspectives). L'enquête met en lumière :

- Une chute de 41% des produits, due en grande partie à la baisse du nombre d'adhérents et de l'impossibilité d'organiser des événements
- Cette chute n'est pas compensée par la baisse de 33% des charges

Malgré l'esprit d'innovation de nos clubs en matière d'animation de la vie associative, ils ne sont parvenus à garder le contact qu'avec 39% de leurs adhérents en moyenne. Les difficultés tiennent principalement à la lassitude et à la perte d'habitudes des pratiquants.

De même, comme évoqué en janvier, c'est le moral des bénévoles qui nous inquiète particulièrement. 71% d'entre eux déclarent un moral mauvais ou très mauvais. 66% des présidents de club pensent perdre tout ou partie de leur équipe bénévole.

Cette photographie était indispensable pour adapter nos politiques de crise à la situation de détresse rencontrée par notre communauté. Plus largement, **c'est un pilier de la société française qui est en péril : le mouvement associatif**. Notre société connaît des transformations profondes au 21^{ème} siècle, notamment dans son rapport au sport, mais les associations sportives demeurent des moteurs des territoires et du vivre-ensemble.



FFBaD
Fédération Française
de Badminton

5 grammes de plumes,
des tonnes d'émotion.

Notre vision est que **le club est bien plus qu'un acteur sportif à l'échelle de sa commune**. Le sport a un pouvoir inégalé : celui de transmettre en s'amusant, de partager en se dépensant, de mélanger, de fédérer, de dépasser les clivages sociaux, de renforcer la santé. C'est le sens du projet de performance sociale qui sera présenté par la FFBaD le 17 avril prochain **lors de notre assemblée générale annuelle à laquelle nous avons le plaisir de vous convier**.

C'est également la vision portée par les députés dans le cadre de la loi visant à démocratiser le sport en France, adoptée en première lecture et en route pour le Sénat :

« Le développement du sport pour tous est d'intérêt général et participe à la réalisation des objectifs de développement durable définis à l'Agenda 2030. »

« La pratique des activités physiques et sportives fait partie intégrante de l'éducation et de la culture de notre temps. Elle contribue à l'intégration sociale, à la solidarité intergénérationnelle et à l'apprentissage de la citoyenneté et de la vie démocratique. »

« Elle constitue une dimension nécessaire des politiques publiques ayant notamment pour but l'égalité des chances, la préservation de la santé et du bien-être moral et physique des individus et, plus généralement, l'épanouissement de la personne et le progrès collectif. »

C'est aussi le sens du texte que vous avez co-signé le 22 mars 2021 avec l'ensemble des ministres des sports de l'Union Européenne. Vous appelez ainsi à trouver le juste équilibre entre endiguer la propagation du virus et favoriser la pratique d'activités physiques et sportives afin de préserver la santé physique et mentale ainsi que le bien-être des citoyens européens.

Sauver des vies et alléger la pression sur les hôpitaux est de notre responsabilité à tous. **Préserver la santé mentale et physique des français à long terme** est du ressort de nos associations sportives, bien au-delà de la simple pratique : épanouir par la dépense sur le terrain, épanouir par les liens humains en-dehors, épanouir par un projet commun qui rassemble les générations, les genres, les croyances, les orientations sexuelles, au sein d'une même entité.

Fin mars se sont déroulés les Orléans Masters de badminton, première compétition internationale sur le sol métropolitain depuis plus d'un an. Avec **plus de 5 millions de vues à travers le monde** et un **protocole sanitaire** remarquablement mis en place et respecté par l'ensemble des acteurs, le badminton a démontré toute sa capacité à organiser la vie sportive dans le plus grand respect de la santé de tous.

A partir de la mi-mai, horizon désigné par le Président de la République, **la FFBaD se porte candidate pour être pilote dans le cadre de la reprise des activités en intérieur** (à l'arrêt pour les adultes de certaines régions depuis fin septembre), grâce à :

- L'arrivée des masques « sportifs » certifiés AFNOR ;
- Le contrôle à l'aide de thermomètres ;
- Le traçage des adhérents lors de chaque séance ;
- La sécurité d'un sport sans contact ;
- L'esprit d'innovation des associations de badminton ;
- La progression de la vaccination ;
- Un dialogue permanent avec les associations représentatives des collectivités (AMF, ANDES, ANDIIS).

9-11 avenue Michelet
93583 Saint-Ouen Cedex
T 01 49 45 07 07
ffbad@ffbad.org

Agréée et délégataire en vertu de
l'arrêté ministériel n°VJSV1700226A
du 31 décembre 2016.
Reconnue d'utilité publique.
Affiliée au Comité
National Olympique
et Sportif Français.
Affiliée au Comité
Paralympique
et Sportif Français.
Membre de la Badminton
World Federation.

www.ffbad.org



FFBad

Fédération Française
de Badminton

5 grammes de plumes,
des tonnes d'émotion.

Nous serons prêts. Avec toute la force d'une communauté et l'expertise d'acteurs médicaux, sportifs et éducatifs, le badminton fédéré est prêt à **contribuer aux efforts du mouvement sportif et de la France sur le chemin de la résilience.** Après avoir respecté neuf mois d'arrêt sur la dernière année où nous avons été exemplaires, il est temps désormais de faire confiance aux associations pour **rassembler les citoyens**, éviter le repli sur soi, faire nation, activer l'esprit d'initiative, renforcer la santé.

Le sport associatif n'est pas le problème, il est la solution. Les gymnases ne sont pas des clusters en puissance, ce sont des piliers de la société en actes. Ce rôle de fabrique du lien social, nous voulons de nouveau le tenir avec le sens des responsabilités dont nous avons su faire preuve par le passé. Nous n'opposons pas sports d'intérieur et d'extérieur, nous souhaitons juste que tous puissent agir.

Nous sommes les porte-paroles des bénévoles et des clubs pour qu'ils puissent exprimer tout leur potentiel et démontrer le pouvoir du sport. Discipline individuelle, le badminton se pratique en créneaux collectifs et également en équipe. Nos **championnats « interclub »** sont une grande partie de l'ADN de notre sport, et seront le symbole d'une reprise en toute sécurité, ensemble.

Ces arguments sont martelés par le mouvement sportif depuis désormais un an. Ils sont plus que jamais d'actualités pour construire un **avenir épanouissant pour la société française.** Nous n'avons pas peur d'afficher cette ambition. En ce 6 avril, **journée internationale pour le sport au service du développement et de la paix**, il nous paraissait indispensable de le réaffirmer.

Dans l'attente de vous accueillir sur notre assemblée générale les 17 et 18 avril en visioconférence, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Yohan PENEL

Président de la Fédération
Française de Badminton

9-11 avenue Michelet
93583 Saint-Ouen Cedex
T 01 49 45 07 07
ffbad@ffbad.org

*Copie : Monsieur Gilles Quénéhervé, Directeur des Sports
Monsieur, Eric Journaux, Directeur de Cabinet
Monsieur Frédéric Sanaur, Directeur Général de l'ANS*

Agréée et délégataire en vertu de
l'arrêté ministériel n°VJSV1700226A
du 31 décembre 2016.
Reconnue d'utilité publique.
Affiliée au Comité
National Olympique
et Sportif Français.
Affiliée au Comité
Paralympique
et Sportif Français.
Membre de la Badminton
World Federation.

www.ffbad.org